

plées Sœurs de Justice, portaient aussi une croix d'or sur leur habit, du côté gauche, et se couvraient de grand manteaux l'hiver et dans les occasions solennelles. Autrefois, l'habit des religieuses d'Issendolus était blanc; mais depuis la prise de Rhodes, arrivée en 1522, elles avaient pris le noir, comme pour porter un deuil perpétuel. Outre le chevalier Guilbert de Thémisnes, que je vous ai déjà nommé, ce monastère mettait au rang de ses fondateurs Madame de Vaillac de Ginouilhac, qui en fut Grande-Prieure au commencement du dix-septième siècle. Il se conserva entre les mains de l'Ordre de Malte jusqu'aux premiers jours de la Révolution. Mais à ce moment, le démon de la Dévastation s'en saisit, et rien ne nous assure qu'il n'en aura pas arraché demain jusqu'à la dernière pierre.

Je fus accompagné à ces débris par deux guides aimables. L'un d'eux, dans sa première enfance, avait déjà visité Issendolus, et il l'avait vu alors moins diminué et moins désolé. Mais voilà cinquante ans que le maçon ne cesse de venir remplir son tombeau à cette carrière de pierres sculptées. En présence de cette destruction permanente, nous nous sommes demandé si l'un de nous, revenant dans quelques années, retrouverait en cet endroit une seule empreinte de la main du 13^e siècle; et cependant, ce que nous avons vu, ce qu'il serait facile de conserver, ce qu'il serait impardonnable de laisser anéantir, suffit encore largement pour signaler ce lieu à l'attention de l'archéologue et au crayon de l'artiste.

Les constructions de l'hôpital occupaient l'angle d'une vaste enceinte qui formait l'ancienne clôture. Lorsqu'on y pénètre par l'entrée principale, on se trouve d'abord au pied d'une tour à l'architecture légère, dont la construction ne remonte probablement pas au delà du quinzième siècle. Ce premier corps d'édifice ne présente que des ruines sans intérêt. Mais en avançant de quelques pas et en franchissant une seconde barrière, on arrive au milieu de l'ancien cloître, où venaient confiner les plus vieux bâtiments du monastère, et en particulier l'église, dont il ne reste plus que le porche septentrional. Trois des côtés du cloître sont encore debout, mais quelques arcades seulement sont demeurées entières. Le reste n'est qu'une muraille longitudinale, flanquée de piliers décapités.

On peut néanmoins reconnaître le style qui a dirigé cette primitive construction. La plus grande partie des débris du cloître, autant qu'un rapide examen m'a permis de l'observer, semblent marquer l'élégante transformation du roman en gothique, ou, pour mieux dire, ce premier règne du style gothique, dans lequel le goût bizarre du douzième siècle continue de prêter ses ornements à l'ogive, qui s'élançait déjà pour indiquer un autre âge. Les colonnes et les arêtes du cloître portent pour ornement des fleurons tronqués, imitant parfaitement des branches d'arbres coupées par la serpe autour d'un jeune tronc. Le cloître tout entier était probablement dans ce style; mais il est facile de voir que plusieurs additions y ont été faites dans des temps plus récents.

Ainsi, une porte latérale, maintenant à moitié enfoncée sous les débris, présente une forme carrée enfermant une accolade peu prononcée. Les armoiries de la maison, composées de deux lions et de deux fortresses placés en diagonale aux quatre angles de l'écu, y sont sculptées, accompagnées de fleurons d'un travail grossier, et de deux figures de religieuses avec la croix de l'Ordre sur leur manteau. S'il est difficile d'assigner nettement une date à cette construction, elle paraît du moins postérieure à celles qui l'entourent. Quelques arcades du cloître sont d'ailleurs ornées de ces larges dentelures que l'on remarque dans nombre d'édifices du quatorzième ou du quinzième siècle, et sur l'un des côtés du quadrilatère s'ouvre une salle à deux rangs de voûte, dans un style extrêmement svelte, dont l'ornementation appartient clairement à la même époque.

M. Delpon, dans sa *Statistique du département du Lot*, donne à cette salle le nom d'*Eglise des Templiers*. Si l'on considère que l'hôpital d'Issendolus fut de tout temps une dépendance de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, on aura lieu de s'étonner de cette dénomination. La forme et les dimensions de cette salle, telles que M. Delpon lui-même nous les donne, ne permettent guère d'ailleurs d'y retrouver une église. Elle n'a que 11 mètres de long sur 7 de large; elle est ouverte d'une côté sur l'une des galeries du cloître; une banquette ou banc circulaire règne tout autour; sa direction, dans le sens de la longueur, est du nord au sud, c'est-à-dire perpendiculaire au vaisseau de l'ancienne église dont on croit reconnaître l'emplacement à l'une des extrémités de la galerie contiguë. La voûte de cette salle est double, ainsi que je l'ai déjà dit; elle est soutenue au centre, à l'endroit où se rejoignent les arcs jumeaux, par deux piliers formés chacun de huit colonnettes engagées; les arcs retombent le long des colonnes également engagées. Les chapiteaux ne sont ornés que d'une légère feuille de chêne. Au reste, la conservation de cette voûte est parfaite, ce qui a permis au propriétaire actuel d'Issendolus d'établir un champ de luzerne dans la couche d'*humus* que le vent et la pluie ont pris soin d'accumuler par dessus ces ruines. Le reste des débris et le mur d'enceinte sont plus noblement parés de soubres touffes de lierre.

J'ai pris plaisir, Monsieur le Rédacteur, à n'omettre aucun détail de cette inscription, sachant que vos colonnes, véritable recueil d'archéologie religieuse, sont un sûr moyen de faire parvenir des renseignements de ce genre au *Comité pour la conservation des monuments historiques*. Si M. Didron, votre spirituel collaborateur, vient à jeter les yeux sur ces lignes, peut-être les souvenirs d'Issendolus auront-ils conquis en lui un appui auprès de la seule puissance capable aujourd'hui de les sauver.

Au surplus, ce secours que je voudrais prêter à un monument vénérable,

n'est demandé par un sentiment plus personnel et plus puissant que le simple attrait de l'archéologie. Une famille dont la mienne s'honore d'avoir reçu une partie de son sang, a donné dans le dernier siècle, au monastère d'Issendolus, sa plus grande célébrité après sainte Flore. Mme de Cadrien, religieuse de l'Ordre de Malte, dont les écrits ont été jugés propres à augmenter l'honneur de l'Eglise de France, vécut et mourut en ce lieu. Un recueil de ses *Lettres* est imprimé depuis plusieurs années; beaucoup d'autres sont restées manuscrites aux mains de sa famille. L'âme de sainte Thérèse semble respirer dans cette vie et dans ces pages. L'amour divin s'y révèle à ce degré d'ardeur et de sublimité où il prend quelque chose qui n'est pas de la terre, qui fait pressentir le ciel.

« Ma chère sœur, écrit-elle à Mlle de Suvalon, son intime amie, vous qui l'avez éprouvé, parlez-moi du bonheur d'une âme toute livrée à Dieu, qui ne désire que Dieu, qui ne cherche que Dieu, qui ne goûte que Dieu, qui emploie toutes ses forces à chanter des cantiques d'amour en l'honneur de la beauté qui l'a charmée.... Quelquefois, ma chère sœur, je prends plaisir à me représenter les soupirs et les langueurs d'un cœur épris du saint amour. Il s'élançait sans cesse vers son amant, et quand la violence de ses ardeurs à épuisé toutes ses forces, il tombe pâmé à ses pieds, en disant : « *Que celui qui a commencé achève de me réduire en poudre et me retranche tout à fait la vie.* » Cette défaillance sacrée bien loin d'être une diminution de son amour, en est le plus beau triomphe; il cherche à s'éteindre et à se perdre en Jésus-Christ, qui a allumé sa flamme; il veut s'anéantir, il agonise à tout moment; la mort le ravit, etc. »

La mort, en effet, ravissait cette âme passionnée pour le Bien suprême. Dès ses plus jeunes années, s'il en faut croire des traditions conservées dans sa famille, des austérités terribles épuisèrent sa vie. A l'âge de 26 ans, elle s'éteignait, consumée par une maladie de poitrine. Quelques paroles prononcées par elle à son agonie acheveront de la faire connaître.

Après une grande convulsion, où l'on crut qu'elle avait rendu le dernier soupir, dit son biographe, elle revint à elle parut un peu étonnée. La Grande-Prieure s'approcha de son lit et lui dit : « Ma chère sœur, ne vous laissez pas, vous serez bientôt dans le repos. » — Mme de Cadrien lui répondit : « Ah ! ma chère mère, que me dira Jésus-Christ lorsque je paraîtrai devant lui ? — Il vous recevra, répliqua la Grande-Prieure, dans le sein de sa miséricorde, et vous appliquera les mérites de son sang. Avez-vous encore quelque chose qui vous peine ? — Non, répondit-elle, sinon de n'avoir pas assez aimé et assez souffert. »

Un peu plus tard, comme elle attendait la mort avec une sorte d'impatience, elle se sentit tout-à-coup pressée par une soif ardente. Elle demanda à boire. Une religieuse, Mme de Roufiac, sa parente et son amie, qui se trouvait en ce moment seule auprès d'elle, fut assez embarrassée, car on lui avait recommandé de ne lui rien donner de peur d'avancer sa fin. Mais Mme de Cadrien ne tarda pas à la tirer d'embarras : « Non, ma chère sœur, lui dit-elle, je ne veux plus boire sur la terre, je veux aller boire dans la source de la vie éternelle. » Cependant craignant d'avoir trop présumé de son espérance, elle revint aussitôt à des sentiments de défiance. « Ah ! ma chère sœur, dit-elle, croyez-vous que Dieu ne fasse miséricorde ? » Mme de Roufiac lui répondit : « Quand il n'y aurait en Dieu qu'une miséricorde, elle serait pour vous. » — Eh bien, reprit Mme de Cadrien, je le crois, et je meurs remplie de confiance dans les mérites de mon Sauveur. Un peu après, elle dit encore : « O nuit, favorable, nuit qui me fera posséder mon bien aimé ! » Puis se tournant vers son amie : « Adieu, lui dit-elle, ma chère sœur, je vais vous préparer la voie. Dieu m'appelle, ne m'oubliez jamais. » Elle dit encore, un moment après : « Mon Dieu et mon tout, mon espérance ! Jésus, mon amour, » et elle expira doucement, comme elle l'avait prédit. C'était le 20 octobre de l'année 1730.

Sans doute, Monsieur le Rédacteur, ces détails, quelque beau qu'ils soient, n'auront pas pour vos lecteurs tout le prix que j'y attache, mais il m'en aurait coûté de ne point les faire revivre au milieu de ces ruines, qui en tirent un plus touchant caractère. Que sont devenus, parmi tant de débris, la tombe, la cellule, les derniers vestiges de Mme de Cadrien ? Ne faut-il pas qu'une plume respectueuse vienne disputer ce souvenir au marteau qui achèvera demain de tout briser, à la charue qui se promènera bientôt sur la poussière d'Issendolus ? Pardonnez donc à ce qui est, de ma part, l'accomplissement d'un devoir filial. Peut-être, d'ailleurs, vos lecteurs n'auront-ils pas considéré sans profit cette mort admirable, si bien digne de prendre place parmi les vivifiants récits que contiennent les annales monastiques. A...

Univers.

DÉBATS DE LA CHAMBRE DES LORDS.

La cause de la liberté religieuse vient d'obtenir à la Chambre des Communes un succès digne de notre attention, car c'est à la fois un exemple et une leçon pour la France. On sait que le bill d'émancipation catholique, pas plus que l'acte voté sous Georges III pour améliorer la position des sujets britanniques professant la religion catholique, n'ont abrogé les lois pénales formant le *statute book*. Ces statuts, adoptés à diverses époques, sous Edouard VI, Elisabeth, Jacques I^{er}, Charles I^{er}, Charles II, Guillaume, etc., sont en contradiction avec la législation britannique, avec cette *common-law*, qui est un des titres de gloire de l'Angleterre par l'esprit admirable de liberté dont elle est empreinte. A côté de ce droit commun, les exigences de la Réforme ont produit de hideuses excroissances qui dégradent la